

EDITORIAL

Lorsque vous inscrivez votre fils ou votre fille dans ce lycée, vous franchissez la porte d'un établissement privé agricole.

Un projet éducatif y est vécu avec des valeurs et des missions :

- ◆ Construire des relations privilégiées, favoriser les échanges, encourager le respect de soi et des autres, mener des actions de solidarité. Les valeurs humaines aident le jeune à s'ouvrir sur le monde. La tutelle dominicaine de notre établissement développe chez le jeune le sentiment de grandir en liberté.
- ◆ Accueillir et former à de nombreux métiers, développer l'autonomie de nos élèves par la multiplication des projets et actions qu'ils mènent durant l'année, préparer leur insertion dans la vie de tous les jours, les ouvrir aux projets à l'international... ce sont là les caractères forts de notre attachement au Ministère de l'Agriculture.

Donner une autre dimension à l'avenir de l'élève à partir de nos atouts :

- Une équipe d'enseignants impliqués et motivés
- Une écoute et un accompagnement privilégiés des élèves,
- Des classes à taille humaine permettant un travail suivi renforcé,
- Un contrôle continu dans chaque classe de la 4ème au Bac Pro,
- Une ouverture sur le monde professionnel par des stages, des projets et des apprentissages concrets.

Cet établissement se veut lieu de bien-être pour que chacun puisse s'épanouir, grandir et se former dans le respect de tous.



CONTACT

03.80.64.17.86
saulieu@cneap.fr
20 rue Danton, 21210 Saulieu

Le CFA ECCLOR est certifié depuis le 02 juin 2021.
La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Présentation

Le lycée Saint Dominique, sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, est rattaché à l'Enseignement Catholique et est sous tutelle dominicaine.

Cette structure comporte une section collège (4ème et 3ème) et une section lycée professionnel (Capa SAPVER et Bac Pro SAPAT en formation scolaire, Cap AEPE et Bac Pro TCVA en apprentissage).

Ses formations, en lycée, sont essentiellement orientées vers les carrières sanitaires et/ou sociales, le service aux personnes, le service au territoire, le tourisme, l'animation mais également la vente.

Accueil

Trois statuts sont possibles :

- L'externat
- La demi-pension
- L'internat filles ou garçons (capacité de 80 places)

Les cours débutent le lundi à 10h et finissent le vendredi à 12h. Le lycée est ouvert du lundi dès 8h au vendredi 16h. Il y a cours le mercredi après-midi.

Veuillez vous rapprocher de nous pour toutes les questions relatives aux transports.

Contacts avec le lycée

Deux rencontres parents-professeurs ont lieu au cours de l'année scolaire.

Le reste du cycle, des rendez-vous individuels se font autant de fois qu'ils sont nécessaires, soit à la demande de la famille, soit à celle des professeurs, du responsable de vie scolaire, soit par la direction.

Afin de répondre au mieux aux attentes de chacun, la responsable de la vie scolaire est à votre écoute et en réfère dans les meilleurs délais à la direction.

Financement

Un règlement financier arrêté en Conseil d'Administration fixe les conditions de paiement pour l'année.

Les bourses nationale et départementale peuvent être accordées sur instruction des dossiers des familles.

LES + DU LYCÉE



Le CFA ECCLOR est certifié depuis le 02 juin 2021.
La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

- Un établissement à taille humaine qui accueille et accompagne les élèves dans toutes ses dimensions.
- Une ambiance familiale qui permet de se sentir entouré à tout moment.
- Un internat pour être encadré, centré sur sa scolarité et qui travaille sur l'autonomie des élèves.
- Des classes à effectifs restreints pour un meilleur accompagnement individualisé.
- Des heures de soutien et d'aide aux devoirs en parallèle des études du soir encadrées par les enseignants.
- Une équipe soucieuse de la réussite de chaque élève et qui les accompagne dans leurs difficultés.
- Des formations qui permettent une large ouverture sur le monde professionnel mais également qui donnent accès à des poursuites d'études après le Bac.



SECTION LYCÉE

Le CFA ECCLOR est certifié depuis le 02 juin 2021.
La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Filière commerce

Bac professionnel TCVA

Technicien conseil-vente en alimentation

Formation en contrat d'apprentissage sur 2 ou 3 ans

★ UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE PAR APPRENTISSAGE :

Le bac pro “**Technicien conseil vente spécialité alimentation-boisson**” est délivré par le Ministère de l’Agriculture et donne accès à un diplôme de niveau IV.

★ CONDITIONS D'ADMISSION :

Après la classe de Troisième Générale ou Professionnelle

Après une classe de Seconde Générale et Technologique ou Professionnelle

Après une classe de Terminale CAP

Avec un avis favorable du conseil de classe d'origine

★ DÉLAI D'ACCÈS :

Entretien dans les 30 jours suivant le premier contact

★ ARCHITECTURE DE LA FORMATION :

Formation sous contrat d'apprentissage, sur un cycle de 2 ou 3 ans, avec environ 33 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés payés et 19 semaines en établissement par an en moyenne.

35 heures hebdomadaires de travail en entreprise et de cours en établissement avec alternance chaque semaine.

★ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Suivi individualisé des jeunes avec rencontres régulières avec les familles et les entreprises
- Visite des apprenants sur le lieu d'apprentissage et mise en place d'une relation privilégiée avec un membre de l'équipe chargé du suivi en entreprise
- Accompagnement vers l'autonomie et la responsabilisation de chaque jeune

SECTION LYCÉE

Le CFA ECCLOR est certifié depuis le 02 juin 2021.
La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Filière commerce

Bac professionnel TCVA

Technicien conseil-vente en alimentation

Formation en contrat d'apprentissage sur 2 ou 3 ans

◆ COMPÉTENCES VISÉES :

- Répondre aux attentes spécifiques d'un client particulier
- Assurer la gestion d'un rayon de produits alimentaires
- Animer un espace de vente de produits alimentaires
- Élaborer une stratégie de valorisation d'un produit
- Répondre aux attentes de la politique commerciale du point de vente
- Organisation et évaluation du travail

◆ LIEUX DE TRAVAIL POSSIBLES :

- Magasins de détail
- Magasins de fermes, vente directe
- Petites, moyennes et grandes surfaces
- Marchés
- Vente à distance

◆ DÉBOUCHÉS :

- Poursuite d'études en BTS, BTSA ou IUT
- Entrée dans la vie active :

Vendeur-conseil, employé de commerce, conseiller client, épicier.e, adjoint au manager de rayon, etc.

Après quelques années d'expérience : chargé de clientèle, responsable commercial, création d'entreprise, etc.

◆ COÛT DE LA FORMATION :

Pour 12 mois : 10 000€

Formation prise en charge par les OPCO

Financements obtenus par le CFA

Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul

SECTION LYCÉE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le CFA ECCLOR est certifié depuis le 02 juin 2021.
La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Filière commerce

Bac professionnel TCVA

Technicien conseil-vente en alimentation

Formation en contrat d'apprentissage sur 2 ou 3 ans

MODULES DE FORMATION EN ETABLISSEMENT

Modules d'enseignements généraux	Français, éducation socioculturelle, histoire-géographie, anglais, EPS, biologie-écologie, mathématiques, physique-chimie, informatique
Modules professionnels	Etude opérationnelle du point de vente, expertise conseil en produits alimentaire, conduite de la vente, optimisation du fonctionnement du rayon, qualité et sécurité alimentaires, animation commerciale, module d'adaptation professionnelle
Enseignements à l'initiative de l'établissement	Consolidation de compétences méthodologiques, civiques, sociales et professionnelles, orientation, accompagnement du projet de l'apprenti
Stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable	



Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Réglementation ERP – Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.